

Relevé de vos comptes - n° 3

> Périodicité mensuelle

Relevé édité le 12 mars 2021

Vos Comptes 24h/24 | Votre identifiant : 2130938653
> Internet⁽¹⁾, appli tablette et mobile⁽²⁾
> Serveur vocal : 09 69 39 36 39 ⁽³⁾

Votre Service Clients | > Téléphone : 36 39⁽⁴⁾
> Messagerie depuis votre Espace Client⁽¹⁾
> Courrier : LA BANQUE POSTALE
45900 LA SOURCE CEDEX 9

Votre conseiller | Prendre un rendez-vous
> Téléphone : 09 69 39 00 01⁽³⁾

MR BENARD AYMERIC
115 RUE D ESTIENNE D ORVES
92500 RUEIL MALMAISON

Situation de vos comptes au 11 mars 2021

Solde

CCP n° 54 131 33 F 033	+ 18,94 €
Livret A n° 110 5837034 B	+ 0,98 €

Compte Courant Postal n° 54 131 33F 033

IBAN : FR80 2004 1010 1254 1313 3F03 341 | BIC : PSSFRPPSCE

> Récapitulatif des frais du 12/02 au 11/03/2021 : - 66,90 € et des avantages / remboursements : + 41,90 €

Date	Opérations	Débit (€)	Crédit (€)
	Ancien solde au 11/02/2021		9,86
16/02	ACHAT CB BOULANGERIE CO 15.02.21 CARTE NUMERO 620	2,40	
16/02	ACHAT CB LES 4 SAISON 15.02.21 CARTE NUMERO 620	5,50	
26/02	► FRAIS IRREGULARITES ET INCIDENTS DU MOIS DE 01/2021	66,90	
26/02	► REMBOURSEMENT FRAIS INCIDENTS ET IRREGULARITES DU MOIS DE 01/2021		41,90
03/03	VIREMENT DE MR OU MME DOMINIQUE BEN ARD AIDE FINANCIERE REFERENCE : 0181062100138715		100,00
05/03	ACHAT CB CARREFOUR 04.03.21 CARTE NUMERO 620	16,45	
08/03	ACHAT CB CARREFOUR 06.03.21 CARTE NUMERO 620	21,57	
11/03	ACHAT CB LE SAINT CLAUD 10.03.21 CARTE NUMERO 620	20,00	
	Total des opérations	132,82	141,90
	Nouveau solde au 11/03/2021		18,94

Vos irrégularités et incidents du 01/02 au 28/02/2021

Frais	Nb d'opérations	Montant Frais (€)
COMMISSION D'INTERVENTION	1	6,90
Paielement Carte Bancaire de 1,25 € du 01/02/2021		

Vos irrégularités et incidents du 01/02 au 28/02/2021 (suite)

Frais	Nb d'opérations	Montant Frais (€)
FRAIS DE REJET DE PRELEVEMENT POUR DEFAUT DE PROVISION / TIP IMPAYE Prélèvement LE GROUPE LA POSTE de 873,94 € du 23/02/2021 MANDAT : MOCOL00020047878	1	20,00
Total frais pour irrégularités et incidents :		26,90
		Montant prélevé sur votre CCP n°5413133F033 le 31 mars 2021

Pour mieux répondre à vos besoins

Vous êtes éligible à la Formule de Compte Simplicité et bénéficiez d'un plafonnement de vos frais d'incidents de 25 € par mois*.

Afin de mieux répondre à vos besoins, La Banque Postale vous propose la **Formule de Compte Simplicité****. Cette offre comprend une carte Réalys à autorisation systématique, **2 chèques de banque gratuits par mois** ainsi que **3 alertes SMS offertes** pour vous permettre de mieux suivre votre compte au quotidien. Vous bénéficiez également d'un **tarif avantageux de 2,30 €*** par mois** et des **frais d'incidents plafonnés**** chaque mois à 20 € et 200 € annuellement**.

Pour plus d'informations, rencontrez votre conseiller bancaire en bureau de poste ou contactez le 3639****. Pour un accompagnement budgétaire et bancaire personnalisé contactez l'Appui au 09 69 36 39 20 du lundi au vendredi de 8h à 18h (service gratuit + prix d'un appel).

** conformément à l'engagement pris par les banques en décembre 2018, les clients éligibles à la Formule de Compte Simplicité bénéficient d'un plafonnement des frais d'incidents de 25 € par mois. Le plafonnement des frais est appliqué sous réserve de l'éligibilité du client à la Formule de Compte Simplicité le mois de survenance des incidents. Détail des incidents plafonnés dans la brochure tarifaire en vigueur.*

*** après acceptation de votre dossier par la Banque.*

**** tarif en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, susceptible d'évolution.*

***** détail des incidents plafonnés dans la brochure tarifaire en vigueur.*

****** service 0,15 €/min + prix d'un appel*

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (2) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou l'opérateur de téléphonie mobile. (3) Prix d'un appel local. (4) Service 0,15 € / min. + prix d'un appel.

► Frais et cotisations perçus ou remboursés.

Il vous est conseillé de conserver ce relevé.

■ COMMENT FAIRE OPPOSITION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT ?

Appelez immédiatement le 09 69 39 99 98 ⁽¹⁾ du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h ou le 3639 ⁽²⁾ 24h/24 et 7j/7 ⁽³⁾.

A défaut, pour vos cartes de paiement et de retrait vous pouvez contacter le serveur interbancaire de mise en opposition des cartes 7j/7 et 24h/24 au 0 892 705 705⁽⁴⁾.

**IMPORTANT : DANS TOUS LES CAS, CONFIRMEZ VOTRE OPPOSITION PAR ÉCRIT
DANS LES 48 HEURES À VOTRE SERVICE CLIENTS.**

Vous pouvez également effectuer votre déclaration au guichet d'un bureau de poste.

■ QUELLES GARANTIES POUR VOS DÉPÔTS ?

Le Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution vous assure en cas de faillite de La Banque Postale, sur les dépôts effectués sur vos comptes et livrets bancaires (CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Optimys PEL, Livret Jeune, Livret B, PEP, Compte d'attente) dans la limite de 100 000 euros par personne. Le plafond de 100 000 euros s'applique à chaque déposant en cas de compte joint et à hauteur de vos encours sur les Livrets A, LDD et/ou LEP.

■ UN DIFFÉREND OU UNE DIFFICULTÉ DANS L'EXÉCUTION D'UNE DEMANDE ?

- Si vous rencontrez une difficulté dans l'exécution d'une demande ou d'une opération en cours ou si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de Poste ou contacter votre Service Clients par courrier à l'adresse indiquée au recto de ce relevé, ou par téléphone au 09 69 39 99 98 ⁽¹⁾ – numéro dédié à la bonne exécution du contrat et aux réclamations – ou par messagerie sécurisée depuis votre Espace Client du site labanquepostale.fr. La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.
- En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante :

**La Banque Postale
Service Relation Recours
11 rue Bourseul
75900 PARIS CEDEX 15**

- Si vous n'avez pas eu de réponse à une demande écrite dans un délai de 2 mois ou si la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès du Service Clients de La Banque Postale et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

**Le Médiateur de La Banque Postale
115 Rue de Sèvres Case Postale G 009
75275 PARIS CEDEX 06**

ou sur le site Internet : <https://mediateur.grouperpostale.com/>

- En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, vous pouvez également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site Internet : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>



Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

(1) Appel non surtaxé.

(2) Service 0,15 € TTC/minute + prix d'un appel. Pour accéder à ce service depuis l'étranger composer le + 33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France).

(3) Pour les chèques, du lundi au vendredi (8h à 20h) le samedi (8h à 12h).

(4) Service 0,35 € TTC + prix d'un appel.